



Certificat canadien d'éducation des adultes (CCÉA) Demande de reconnaissance des acquis Nouveau-Brunswick



Les cours de niveau secondaire et les tests GED peuvent être utilisés pour l'obtention du certificat canadien d'éducation des adultes afin d'être exemptés de certains tests. Pour qu'un ou plusieurs cours soient pris en considération, veuillez consulter les [lignes directrices](#) de reconnaissance des acquis. Si vous avez suivi un ou plusieurs des cours, ou vous avez réussi des tests GED, énumérez-les ci-dessous et fournissez des documents prouvant les notes.

Nom du candidat :		
Numéro de téléphone:	Courriel:	
Province/territoire de résidence :	Date de naissance:	
Adresse :		
RUE (NUMÉRO ET NOM)	NUMÉRO D'APPARTEMENT/ CASE POSTALE	
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
Code du centre d'examen :	Nom du centre d'examen :	
Signature du candidat :	Date:	

Matière du CCÉA	Nom du cours en considération	École/Institution	Année de réussite	Note
Lecture				
Écriture				
Mathématiques				
Sciences				
Études sociales				

Envoyez ce formulaire et les pièces justificatives requises à l'adresse suivante : caec-ccea@gnb.ca. **Si vous avez des questions, veuillez composer le (506) 444-2525.**

Notes:

- Tous les cours soumis pour considération doivent être accompagnés d'une preuve de notes (relevé de notes, notes historiques, ou bulletin) indiquant que la note est finale. Les cours doivent avoir une note finale ou un crédit accordé.
- Les cours avec le ENR ¹ ou CIC ¹ ne peuvent pas être pris en considération.
- Les cours modifiés ou individualisés ne peuvent pas être pris en considération.
- Les 5 tests ne peuvent pas tous être exemptés. Au moins un test du CCÉA doit être passé.